

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**  
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

---

Compte-rendu de réunion – 02 novembre 2022

---

*L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.*

Étaient présents:

Mme Kathie Gobeil, Présidente du comité  
Mme Johanne Bergeron, administratrice  
Mme Shirley Claveau, administratrice  
Mme Sarah-Claude Lépine, administratrice  
Mme Faustine Passeur, Vice-Présidente du comité  
Mme Iris Paquette-Perreault, secrétaire et employée municipale  
Mme Stéphanie Pelletier, administratrice  
M René Poirier, Secrétaire du comité

Étaient absents:

M Jérôme Côté-Allard, administrateur  
Mme Catherine Deslauriers, administratrice

1. Ouverture de la réunion le 2 novembre 2022 à 18h35 :
  - a. Mot de bienvenue de la Présidente.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :
  - a. Adoption de l'ODJ proposée par Johanne Bergeron et secondée par Sara-Claude Lépine.
3. Adoption des procès-verbaux :
  - a. Adoption du PV de la rencontre du 15 juin 2022 proposée par Johanne Bergeron et secondée par Sara-Claude Lépine.
  - b. Adoption du PV de la rencontre du 31 août 2022 proposée par René Poirier et secondée par Sara-Claude Lépine.
4. Mission/vision/valeurs
  - a. Un court retour sur la mission, les valeurs et la vision est effectué afin de valider leur pertinence après quelques mois d'évolution du comité.
  - b. Kathie Gobeil propose de fonctionner avec deux volets dans le comité de développement : un pour offrir du soutien aux citoyens qui souhaitent démarrer un projet et un second pour la réalisation de projets collectifs mandatés par le conseil municipal.
5. Gestion des conflits de valeurs au sein du comité
  - a. Il est discuté qu'afin de prévenir des problématiques découlant de conflits d'intérêt, il est important de pouvoir discuter ouvertement de ce sujet au fur et à mesure des projets traités et de s'assurer de mettre en place des mécanismes d'évaluation, de suivi et de

protection selon les besoins. Par exemple, se doter d'une déclaration de conflit d'intérêt, d'un questionnaire, d'un code d'éthique. Shirley Claveau partage un outil dont le comité pourra s'inspirer pour bien comprendre cet enjeu. Il est convenu que René Poirier, Shirley Claveau et possiblement Catherine Deslauriers pourront travailler à élaborer un outil que le comité pourra utiliser au besoin.

6. Critères de sélection d'un projet :

- a. Plusieurs questionnements sont soulevés à ce sujet. Sera-t-il nécessaire de sélectionner des projets? Quel est le soutien que le comité peut offrir? Est-ce un travail nécessaire de faire en préalable, ou le comité développe ses outils selon les besoins des différents projets à venir?
- b. Les concepts de « profitabilité à la communauté », de concurrence, d'éthique quant à la nature du projet et d'évaluation en lien avec la mission du comité sont émis comme critères potentiels de sélection.
- c. En parallèle de l'élaboration des critères, il est discuté de travailler sur une boîte à outils à proposer aux porteurs de projets, outils entre autres basés sur la démarche DMAAC maîtrisée par Kathie Gobeil.
- d. Mme la présidente invite les membres du comité à poursuivre leur réflexion sur ce sujet, particulièrement en lien avec les concepts de concurrence et de lien des projets avec la mission du comité.

7. Suivis des projets:

- a. **Revitalisation du terrain voisin du Pétroles RL (Eurêko) :** Le projet est déposé et accepté conditionnellement à certaines modifications, la réponse finale est attendue pour la fin novembre.
- b. **Garderie en milieu familial** (projet soumis par un citoyen au conseil municipal) : Johanne Bergeron va relancer le promoteur afin de savoir où en est le projet, et voir si un porteur de projet peut être identifié. Le champ d'action du comité et de la municipalité est limité dans ce dossier.
- c. **Clinique médicale :** Stéphanie Pelletier a entamé des démarches afin de vitaliser le milieu avec des soins complémentaires en santé. Des discussions pour prendre de l'information sur les possibilités sont en cours avec la Santé publique. L'objectif serait d'offrir des soins complémentaires à la population otissienne. À voir comment s'arrimer avec l'organisme des *Bénévoles de Saint-Félix*, et à voir comment le comité de développement peut s'impliquer pour la suite des démarches. Johanne Bergeron va valider avec les membres du conseil municipal de quelle façon la municipalité peut faire avancer ce dossier.
- d. **Vocation de l'église :** Le comité de l'église se rencontre aux deux semaines afin de faire avancer le projet. Les critères afin de définir quels projets seront choisis sont en place. Les parties prenantes sont ciblées, et seront interpellées prochainement. Une étude des projets similaires (dans une quarantaine d'église) est en cours. Le comité bénéficie du soutien de la MRC dont des personnes ressources sont impliquées dans les démarches (patrimoine, tourisme et bien-être des collectivités). Finalement, le comité regarde la possibilité d'aller chercher une subvention pour engager une ressource qui aurait la charge du projet.

8. Kilométrage : Un document sera déposé sur le Drive du comité afin de faire la réclamation des frais de déplacements lorsque besoin, dans le cas de déplacements en dehors de la municipalité réalisés dans le cadre de mandats donnés par le comité.
9. Bénéfices, préoccupations et tour de table : Rien de significatif à inscrire pour ce point.
10. La prochaine rencontre est prévue pour le mercredi 14 décembre 2022 à 18h30
11. Levée de l'assemblée : Faustine Passeur propose d'ajourner la réunion à 21 h 00, adopté à l'unanimité.



---

Kathie Gobeil  
Présidente



---

Iris Paquette-Perreault  
Secrétaire

Pièce jointe :

Annexe A – Liste des projets discutés

## Annexe A – Liste des projets discutés

N.B. : Les projets ici-bas ne sont pas présentés en ordre de priorité. De plus, elle ne constitue pas des projets acceptés mais se veut plutôt un répertoire de ceux discutés au sein du comité au fil des différentes rencontres :

- a. Parc des aînés – en cours
- b. La vocation de l'Église
- c. Centre récréotouristique au Site de la Nouvelle France
- d. Le sentier reliant le camping de St-Félix-d'Otis au site de la Nouvelle France et ses sous projets potentiels, tel que (non-exhaustif):
  - i. Sentiers estivaux et hivernaux : ski de fond, fat bike, vélo montagne, marche
  - ii. Hébergement écologique
  - iii. Haltes et/ou belvédères
- e. Le plan d'aménagement en transport actif
- f. Revitalisation et aménagement du terrain municipal à l'Est du Pétrole RL donnant accès au lac Otis
- g. Aménagement du milieu communautaire, tel qu'aux abords de l'école, du chalet des loisirs
- h. Nouvelles familles et développement de rues
- i. Agrandissement de l'école
- j. Transport collectif des jeunes
- k. Services de soins infirmiers
- l. Service de garde en milieu familial
- m. Friperie